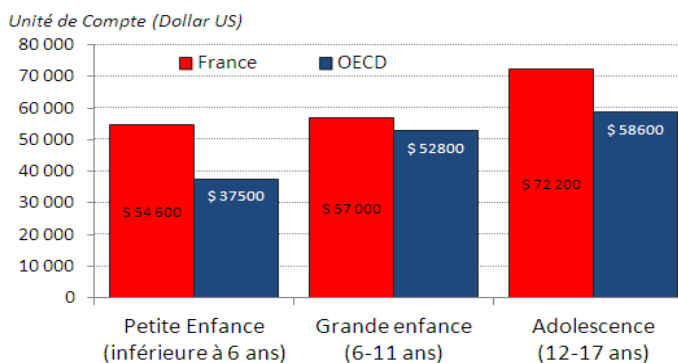


# Assurer le bien-être des familles France

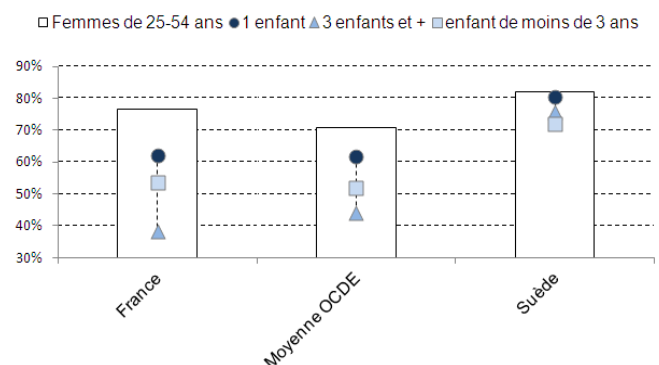
## La France peut encourager une plus grande égalité entre hommes et femmes

La France occupe une position favorable sur plusieurs dimensions des vies familiale et professionnelle : la fécondité est très supérieure à la moyenne de l'OCDE et l'une des plus proche du niveau de 2,1 enfant par femme permettant le remplacement des générations ; le taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 54 ans est à 76,6% lui aussi supérieur à la moyenne, avec près de 80% des femmes travaillant à temps plein ; la pauvreté infantile (8% des enfants de 0 à 17 ans) est elle aussi très inférieure à la moyenne OCDE (12.75%), malgré une augmentation légère ces dernières années. Ces résultats positifs vont de pair avec un important investissement réalisé en direction des familles couvrant toute la période de l'enfance.

La France dépense plus en direction de la petite enfance et de l'adolescence que les autres pays de l'OCDE (valeur absolue par enfant)



Les chances des mères d'être en emploi réduisent avec le nombre d'enfants



En dépit de ces résultats positifs, l'accès à l'emploi des mères avec de jeunes enfants ou une famille nombreuse peut être amélioré; une répartition plus égale entre pères et mères du travail domestique est vraisemblablement nécessaire pour cela - les hommes participant davantage à ce travail dans les pays où le taux d'emploi des femmes est élevé.

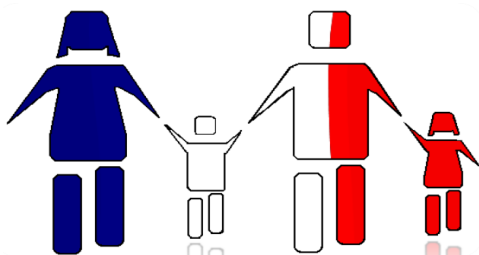
L'important soutien reçu par les familles qui travaillent sous forme monétaire ou de services permet à une majorité de mères françaises de concilier un emploi avec leur responsabilités familiales (60% des mères d'enfants de moins de 17 ans). Cependant les mères de famille nombreuse ou avec un enfant de moins de trois ans ont une chance beaucoup plus faible d'être en emploi (respectivement 38% et 53%, contre 44% et 52% en moyenne dans l'OCDE). La structure des transferts financiers et la spécificité du congé parental contribuent à cette situation.

Des transferts financiers importants aident les ménages à prendre en charge le coût d'une famille nombreuse. Toutefois, ces familles peuvent avoir un niveau de vie proche ou inférieur au seuil de pauvreté lorsqu'un parent ne travaille pas ou est en congé parental.

En France, les parents de deux enfants ou plus peuvent interrompre leur activité ou réduire leur temps de travail après la naissance, et recevoir une allocation forfaitaire pendant une période maximale de trois ans. Les femmes percevant de faibles revenus du travail, ou ayant des conditions de travail telles qu'elles sont difficilement compatibles avec la prise en charge des enfants, optent plus souvent pour un arrêt complet d'activité, rétribué par l'allocation à taux plein. De manière alternative, les parents d'enfants de plus de trois mois peuvent candidater pour une place en crèche dont le coût est limité. Les autres solutions de garde privée sont beaucoup plus chères, et pour cette raison ce sont principalement les ménages disposant de plus hauts revenus qui y ont recours et qui bénéficient alors des avantages fiscaux leur étant liés.

Au total, environ 42% des enfants de moins de trois ans fréquentent des services de garde formelle en 2008, ce qui est très supérieur à la moyenne OCDE de 31%. Ce score est en partie dû à la possibilité pour les enfants d'accéder à l'école maternelle (gratuite pour les parents) à partir de 2 ans. Toutefois, la proportion d'enfants de deux ans scolarisés a décru au cours des années récentes en raison d'un déficit de places. Cet accès précoce à l'école maternelle facilite pourtant le retour à l'emploi des mères, et particulièrement celui des mères isolées.

Une plus grande implication des pères dans la prise en charge des enfants peut aussi faciliter le retour à l'emploi des mères. Cependant, les pères ne sont pas incités à interrompre leur activité pour une période excédant les 10 jours de congé paternité auxquels ils ont droit. L'introduction d'un droit individuel à un congé parental bien rémunéré et dont la durée cumulable par les deux parents n'excéderait pas celle en vigueur actuellement peut inciter plus de pères à y avoir recours. Une condition est que ce congé soit réservé à l'usage exclusif de chaque parent et non transférable au conjoint, la période de congé étant perdue si elle n'est pas prise par le parent concerné.



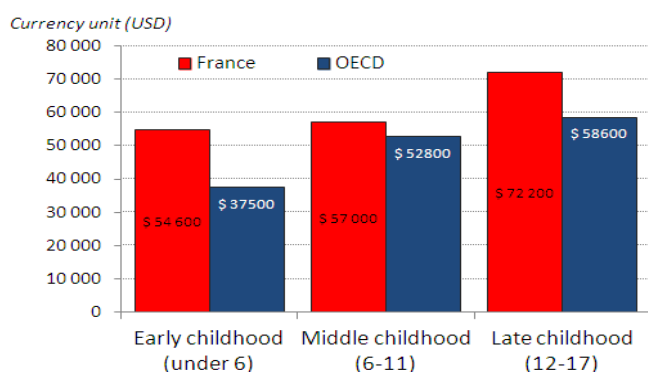
# Doing Better for Families France

## Greater gender equality can be achieved in France

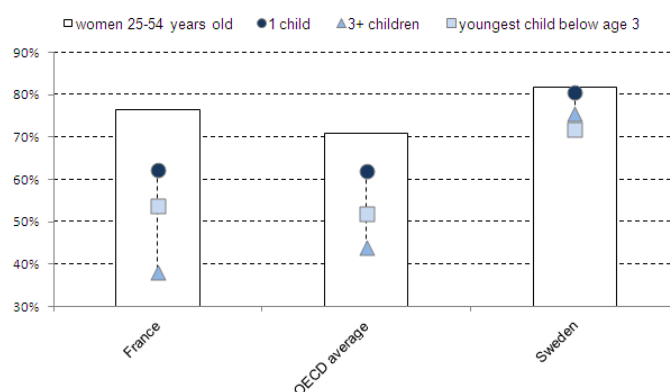
France performs well in a number of important dimensions of work-life balance: fertility is above the OECD average and close to the replacement rate of 2.1 children per woman; the employment rate of women aged 25 to 54 is above the OECD average, and 80% of them work full-time; and despite a recent slight increase, child poverty concern 8% of children aged from 0 to 17 and is well below the OECD average (12.75%). These positive outcomes go hand-in-hand with high investment in family policies across the different stages of childhood.

France spends more in early and late childhood than other OECD countries

(absolute value per child)



Children weigh down female employment and up the division of unpaid work



Despite these positive outcomes, access to the labour market of mothers of young or large families could be further increased, but a more equal share of caring activities between fathers and mothers might be required for that - men generally do more unpaid work in countries with high participation of women in the labour market.

The large support received in cash and in-kind benefits by all families allows a majority of French mothers to reconcile paid work with family responsibilities (60% of women with dependent child below age 17 are in work). However, mothers with a large family and/or a child under three years of age are much less likely to be in paid work (respectively 38% and 53% are in paid employments, against 44% and 52% on average in the OECD). Both cash transfers and parental leave design contribute to this situation.

Tax reliefs and benefits help households to bear the cost of large families. However, these families can still be close to or fall below the poverty threshold when one parent does not work or is on parental leave.

In France, parents of two or more children can leave employment or reduce working time after childbirth and receive a flat-rate childcare benefit for up to three years. Women with low earnings, and working hours that make it difficult to cope with childcare commitments, are more likely to completely stop working for three years and receive full-benefit. Alternatively, parents with children over three months can claim for a place in childcare centre at an affordable price. Other private care solutions are much more expensive, and mainly used by higher-income households which then benefit from childcare cost-related tax allowances.

Overall, around 42% of children were enrolled in formal care in 2008, which is far above the OECD average at 31%. This above average score owes partly to the possibility for children from age 2 onwards to attend preschool, which is free of charge for families. However, the proportion of children attending preschool at age two has declined over the recent years due to the deficit of places. This while early entry into preschool facilitates the return to work of parents and sole parents especially.

Online in English at: [www.oecd.org/social/family/doingbetter](http://www.oecd.org/social/family/doingbetter)  
 Online in French at: [www.oecd.org/social/famille/bienetre](http://www.oecd.org/social/famille/bienetre)  
 OECD Country Snapshots at [www.oecd.org/social/family/database](http://www.oecd.org/social/family/database)

A greater involvement of fathers in care activities after childbirth is also likely to facilitate the return to work of mothers. However, fathers are currently not encouraged to take leave beyond the 10 days of paid paternity leave. The introduction of individual 'use-it-or-lose-it' entitlements to short and well-paid leave period in the parental leave system (without extending the overall entitlement) could be a way of encouraging more fathers to engage more in care activities.